



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VEZELS ROUSSY  
20 ROUTE DES VALLEES  
15130 VEZELS ROUSSY

**Département**

PREFECTURE DU CANTAL

**Arrondissement**

AURILLAC

**Canton**

VIC SUR CERE

**Séance du 07 avril 2023****Délibération : N° 2023-12**

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mille vingt trois le Vendredi 07 Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 20 ROUTE DES VALLEES 15130 VEZELS ROUSSY sous la présidence de Monsieur Jean Luc TOURLAN, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 27 mars 2023

**Présent(s) :**

Mrs TOURLAN Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc; Mmes BOLLAERT Maryse, PEPIN Monique, PRADAL Stéphanie, VIGNES Sylvie,

**Absent(s) :**

excusés : Mr MAX Pablo Sylvie VIGNES qui a donné pouvoir à Jean-Luc TOURLAN Jean-Baptiste CAPREDON qui a donné pouvoir à Stéphanie PRADAL

**Secrétaire de séance :** LESCURE Céline**Subvention communale comité des fêtes Noël****DELIBERATION**

Monsieur le Maire rappelle qu'annuellement le conseil municipal accorde une subvention au Comité des fêtes pour l'organisation de Noël à la salle polyvalente.

Cette subvention exceptionnelle est basée sur le montant du cadeau pris en charge à 50% par la commune.

**DECISION**

Le conseil municipal après en avoir délibéré et avoir pris connaissance de toutes les dépenses engagées par le comité décide d'allouer une subvention d'un montant de 180 €

Le financement est assuré par un crédit inscrit à l'article 65748 du budget primitif 2023

**Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0**

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 015-211502570-20230407-2023\_12-DE

Emis et rendu exécutoire  
le 07 avril 2023  
Reçu en Préfecture  
le 11 avril 2023  
Publié ou notifié  
le 11 avril 2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 07 avril 2023

Le Maire

Jean Luc TOURLAN

